

Adresses Visées

Les personnes ayant droit à une indemnité en vertu de ce jugement sont les adultes ayant résidé à l'une des adresses définies pendant les périodes déterminées suivantes :

a)

Chemin de Gosford	numéros 3 à 49
Rue de la Station	numéros 8 à 30
Rue Juneau	numéros 3 à 405
Rue Sioui	numéros 1 à 17
Rue Conway	numéros 3 à 58
Rue des Pins	numéros 377 à 389
Rue King	numéros 1 à 31
Boul. Jacques-Cartier	numéros 415 à 435
Rue Saint-Patrick	numéros 10 à 105

Tout adulte ayant habité l'une de ces adresses a droit à :

- 750 \$ de dommages moraux par mois d'occupation pendant la période d'exposition de **janvier 1996 à décembre 2000** (60 mois) ;
- 250 \$ de dommages punitifs par mois d'occupation pendant la période d'exposition ;
- ainsi qu'à 250 \$ par mois d'occupation de **septembre à décembre 2001**, jusqu'à concurrence de 1 000 \$;

Tout adulte ayant habité l'une de ces adresses et ayant eu sous sa garde ou sa responsabilité pendant la période d'exposition de **janvier 1996 à décembre 2000** un ou plusieurs enfants âgés de moins de 18 ans a droit à un montant de 3 000 \$ supplémentaire.

b)

Rue Garceau
Rue Herman
Rue Gagnon
Rue Dauphin
Rue Roy
Rue Beauvais
Rue Chapman
Rue Savoy
Rue Cannon
Rue Dubé

Rue Vanier

- Tout adulte qui résidait sur une de ces rues pendant la période d'exposition d'**avril 1995 à mars 2000** (60 mois) a droit à 750 \$ de dommages moraux par mois d'occupation pendant la période d'exposition ;
- 250 \$ de dommages punitifs par mois d'occupation pendant la période d'exposition.

Tout adulte ayant habité l'une de ces adresses et ayant eu sous sa garde ou sa responsabilité pendant la période d'exposition d'**avril 1995 à mars 2000** un ou plusieurs enfants âgés de moins de 18 ans a droit à un montant de 3 000 \$ supplémentaire.

c) (i)

Rue Birch	numéros 5 à 23
Rue des Mélèzes	numéros 1 à 21
Boul. Jacques-Cartier	numéros 361 à 364
Rue Lilac	numéros 2 à 22
Rue Maple	numéros 4 à 24
Rue Oak	numéro 24
Rue Willow	numéros 2 à 5
Chemin de Dublin	numéros 430 à 433
Chemin de Gosford	numéros 61 à 135
Rue William	numéros 3 à 9

Tout adulte ayant habité l'une de ces adresses a droit à 250 \$ par mois d'occupation de **novembre à décembre 2004**, jusqu'à concurrence de 500 \$.

(ii)

Rue Birch	numéros 25 à 39
Rue des Mélèzes	numéros 23 à 101
Rue Elm	numéros 6 à 30
Rue Maple	numéros 28 à 43
Rue Oak	numéros 25 à 38
Rue Cedar	numéros 1 à 14
Boul. Jacques-Cartier	numéros 280 à 346
Rue William	numéro 11

Tout adulte ayant habité l'une de ces adresses a droit à 250 \$ par mois d'occupation de **septembre à décembre 2005**, jusqu'à concurrence de 1 000 \$.

(iii)

Rue Hillside	numéros 5 à 50
Boul. Jacques-Cartier	numéros 294, 296, 309, 333 et 335
Rue McCarthy	numéros 1 à 7

Tout adulte qui habitait l'une de ces adresses en **juin 2006** a droit à 250 \$.